

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

**Séance du jeudi 28 octobre 2021**

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
<b>19</b>	<b>11</b>	<b>17</b>

Date de la convocation : 22 octobre 2021

Date d'affichage de l'ordre du jour : 22 octobre 2021

**L'an deux-mil-vingt-et-un, le vingt-huit octobre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du 22 octobre 2021, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.**

**Présents** : Madame BOULIER Claude, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame SAHUT Géraldine, Madame TALBOT Christine et Monsieur TOUTAIN Éric.

**Absents excusés :**

Monsieur BRUNG Michel

Madame BUQUET Jessica a donné pouvoir à Madame NÉE Amélie.

Madame GUERZA Sylvie

Madame LECOQ Annie a donné pouvoir à Madame LELIÈVRE Josiane.

Monsieur ORIENT Olivier a donné pouvoir à Madame SAHUT Géraldine.

Madame PATENOTTE Isabelle a donné pouvoir à Madame BOULIER Claude.

Monsieur POTHÉRAT Frédéric a donné pouvoir à Monsieur CALTOT Daniel.

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Madame SAHUT Géraldine a été nommée secrétaire de séance.

**2021/82 – BILAN DES INSCRIPTIONS POUR L'AIDE AUX DEVOIRS**

L'aide aux devoirs a commencé mi-octobre et le constat est fait que très peu d'enfants y sont inscrits.

Il convient de se demander si cette aide reste justifiée, au vu du très petit nombre d'enfants inscrits. Cela ne correspond pas à la notion d'intérêt général, dont est porteuse notre collectivité.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur l'opportunité de maintenir ou non cette nouvelle prestation.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DÉCIDE :**

- de maintenir l'aide aux devoirs jusqu'aux prochaines vacances de Noël
- d'informer les parents que cette aide ne pourra perdurer qu'avec un minimum de 9 enfants inscrits par séance.

**Pour extrait certifié conforme**  
**Le Maire, Josiane LELIÈVRE**

